AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN Nº 26 du 14 Septembre 1982

Edition Grandes Cultures

Envoi nº 22

CEREALES : traitement des semences

Les attaques de mouche grise ont été moins fréquentes cette année. Mais le risque demeure, aussi il est utile de prévoir un traitement des semences efficace contre ce ravageur (40 g de lindane + 100 g d'endosulfan par quintal de semence).

Les semis effectués en novembre-décembre sont les plus exposés (pas ou peu de tallage avant l'hiver). Les blés sur précédent betterave ou pomme de terre dont les plus touchés. Les parcelles en situation Nord ou sur butte de craie présentent également un fort risque. En effet les attaques de mouche grise se produisent alors sur des céréales qui ont parfois été fortement éclaircies par le gel.

Seul le traitement des semences est actuellement efficace. Parfois certains exploitants nous ont fait constater des efficacités très moyennes. Plusieurs causes peuvent être retenues ; semis trop profond (à plus de 2 cm), automnes très pluvieux amenant une dilution du produit, ravageur présent à des niveaux importants. Mais dans toutes ces situations le traitement spécifique amène une amélioration très nette de la protection.

LUZERNE : semis d'été

La sécheresse persistante a handicapé de nombreux semis, surtout les plus tardifs (ceux réalisés en début août après blé). En fait la situation est très variable en fonction des régions et des pluies reçues.

Pour maintenir les surfaces deux solutions peuvent être envisagées :

- au printemps ressemer dans les "trous" s'ils sont bien localisés ou prévoir un ressemis sur la totalité de la parcelle.
- conserver des parcelles actuellement en deuxième année d'exploitation. Ne retenir que des parcelles présentant une bonne implantation avec absence de "ronds" de nématodes (zones ou la luzerne a végété au printemps). Prévoir un désherbage efficace contre les vivaces, notamment pissenlit.

Pour les semis d'été, sur parcellesméritant d'être gardées, il faudra également prévoir un désherbage très sélectif. Dans l'immédiat n'intervenir avec un antigraminée à action foliaire que sur les parcelles présentant de fortes infestations de repousses de céréales.

COLZA

Dans quelques très rares cas présence de noctuelles sur colza en cours de levée. Ce sont généralement des attaques provenant des bordures (parcelles situées à côté de betteraves ou de luzerne âgées). Un traitement de bordure, sur la zone attaquée est suffisant. Nous n'avons que peu d'éléments sur l'efficacité des produits dans les conditions actuelles (plantes peu développées). Utiliser une spécialité à base de parathion à la dose altise ou éventuellement du Decis.

REPONDEUR AVERTISSEMENTS (26) 87.40.78

P30

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. SONDEY
Commission Paritaire de Presse N 529 AD